

## **6 décembre 2005 - Moyens auxiliaires : plus de concurrence - Plenum**

Les moyens auxiliaires forme un marché très particulier. Je ne suis pas opposée à ce qu'on cherche à le soumettre à la concurrence, si le but est de faire diminuer les prix, mais je crains que ce ne soit un peu aléatoire.

Cependant, suite aux affaires qui ont été mises en évidence par les journaux, peut-être est-il utile de préciser certaines choses. Tout n'est pas aussi simple qu'il n'y paraît. Il y a diverses sortes de moyens auxiliaires et toutes ne peuvent pas être soumises à la concurrence.

Je vois trois cas de figure :

Premièrement, il y a les moyens auxiliaires directement adaptés à la personne. Je pense en particulier aux chaises roulantes électriques qui sont conçus sur mesure, pour pallier le handicap particulier de la personne concernée. On ne peut pas imaginer que de tels moyens soient soumis à la concurrence. Ils sont à traiter comme des projets particuliers.

Deuxièmement, il y a les moyens auxiliaires courants: lits électriques, coussins anti-escarres, fauteuils roulants simples, petits moyens auxiliaires simples. Ils sont déjà maintenant soumis à la concurrence. Nous avons dans notre canton quatre à cinq entreprises, capables de fournir un tel matériel. Elles disent travailler aux prix planchers et ne pas arriver à rentabiliser facilement leur matériel.

Troisièmement, il y a les moyens auxiliaires particuliers, qui ne sont fournis que par un seul importateur. La concurrence ne joue pas. C'est le cas de l'UCBA et des cannes blanches, qui a été largement commenté par la presse. Un contrôle des prix pourrait s'exercer. Une concurrence serait probablement difficile à susciter, car ce matériel est très spécialisé. Cependant, je ne crois pas qu'il y ait véritablement scandale. Il y a plutôt différents systèmes de financement, au prix coûtant, avec subvention par l'intermédiaire de dons privés ou avec bénéfice ordinaire.

D'une manière générale, les moyens auxiliaires sont assez coûteux. C'est normal si l'on sait qu'ils ne concernent qu'un petit nombre de consommateurs. Cependant, je pense que le fait d'améliorer la concurrence là où c'est possible est sans doute positif.